



HAL
open science

Licence professionnelle Patrimoine, tourisme, environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Patrimoine, tourisme, environnement. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027721

HAL Id: hceres-02027721

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027721>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Patrimoine, tourisme, environnement

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Patrimoine, tourisme, environnement* de l'Université de Picardie Jules Verne existe depuis 2002. C'est l'une des premières formations professionnelles créées par l'établissement. La formation est portée et pilotée par l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire-géographie, avec l'appui depuis 2016 des UFR de Langues, littérature et cultures étrangères et des Arts. Dans leur grande majorité, les cours ont lieu dans les locaux de l'UFR d'Histoire-géographie. Cette formation professionnelle a un parcours unique. Elle repose sur une diversité de stratégies pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés, projet tutoré, stages, visites de terrain.

Les objectifs de la licence professionnelle (LP) *Patrimoine, tourisme, environnement* (PTE) sont clairs :

- transmettre aux étudiants une culture générale historique et géographique ainsi que la maîtrise de la conduite de projets culturels et l'acquisition de notions de médiation, de législation et de *marketing*,
- préprofessionnaliser les étudiants avec la mise en œuvre de deux exercices d'immersion professionnelle au second semestre, un projet tutoré d'une part et un stage obligatoire d'autre part.

La licence professionnelle est accessible en formation initiale classique ou continue de manière sélective. Elle prépare les étudiants à l'insertion professionnelle dans les métiers orientés vers la culture, le tourisme et l'environnement, comme ceux d'assistant-concepteur de projets à vocation patrimoniale, de chargé de la valorisation du tourisme et de médiateur en direction des publics. Ces métiers ont vocation à s'exercer au sein des collectivités territoriales et des structures patrimoniales et touristiques, tant dans le domaine des musées, des syndicats d'initiative, des offices du tourisme que des parcs naturels ou archéologiques.

Placée sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant-chercheur, l'encadrement de cette formation est assuré par une équipe pédagogique pluridisciplinaire (histoire, géographie, *marketing*, etc.) regroupant des universitaires et des professionnels du secteur.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation en matière de connaissances sont polyvalents en fonction des domaines et les compétences à acquérir sont explicitement exposées. La structuration et la composition de l'équipe pédagogique sont des éléments qui attestent de l'adéquation du cursus aux objectifs visés. L'agencement des cours en CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés), tutorat et stage répond aux attentes de la formation professionnelle. Ainsi, le découpage de l'année en deux phases est logique et cohérent : un premier semestre théorique visant à l'acquisition des savoirs et savoir-faire du champ opérationnel visé et un second semestre de mise en situation par le biais d'un double exercice mettant en</p>

<p>pratique les savoir-agir, le projet tutoré d'une part et le stage professionnel d'autre part. Les débouchés sont en adéquation avec la teneur de la formation et concernent les métiers du patrimoine et de la culture dans des structures diverses (conservateur, chargé de mission, médiateur, animateur, etc.).</p>
<p>Organisation</p>
<p>La formation est globalement équilibrée entre tronc commun, modules libres, optionnels, techniques et pratiques. Cette volonté de fournir un socle commun solide à l'ensemble de la promotion sur les trois thèmes entendus comme complémentaires (<i>Patrimoine, Tourisme, Environnement</i>) s'accorde avec la déclinaison des modules du tronc commun (400 heures). Par ailleurs, depuis 2012, un module optionnel obligatoire (à choisir entre deux) permet une spécialisation de l'étudiant sur un thème spécifique, ajusté à la demande régionale en termes d'employabilité (« tourisme de mémoire » ou « valorisation du littoral »). Enfin, le dispositif de projet tutoré (125 heures) complété du stage obligatoire (455 heures au moins) est solide et permet la double expérience appliquée de l'étudiant au cours de son année de licence professionnelle (LP).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Dans ce secteur d'activité, la formation s'inscrit dans le territoire régional de manière cohérente au vu des secteurs patrimoniaux, touristiques et environnementaux en Picardie. Il existe en revanche une concurrence nationale bien identifiée : on dénombre une vingtaine de LP mention <i>Développement et protection du patrimoine culturel</i> distantes géographiquement mais qui n'en demeurent pas moins concurrentes dans un secteur professionnel compétitif et en partie régi par l'obtention d'un concours de la fonction publique territoriale sélectif. En se démarquant de la formation spécialisée sur des segments tels que l'animation et la médiation culturelle, le positionnement de la LP PTE est polyvalent mais moins spécifique. Des liens entre l'équipe pédagogique et les acteurs locaux existent (25 personnes ressources sont identifiées au sein d'organismes régionaux) mais mériteraient d'être mieux précisés car leur implication concrète dans la formation n'est pas renseignée.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équilibre est respecté dans la diversité de la composition de l'équipe pédagogique et entre les différentes catégories d'enseignants (prodiguant 100 heures des 150 heures de langues vivantes), d'enseignants-chercheurs (en histoire et géographie) et d'intervenants extérieurs issus des trois spécialisations. Les universitaires relèvent de trois sections du Conseil National des Universités (CNU) - 21 (<i>Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux</i>), 22 (<i>Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique</i>) et 23 (<i>Géographie physique, humaine, économique et régionale</i>) et représentent 40 % de l'équipe pédagogique. Ils dispensent des CM et des TD. Les professionnels qui interviennent dans la formation appartiennent tous au champ d'intervention visé par le diplôme. Leur représentativité au sein de l'équipe pédagogique est conforme aux normes exigées (environ 60 % de l'équipe). Au-delà des enseignements, ces enseignants sont investis à des niveaux divers : réflexions sur les contenus de formation, propositions et encadrement de stage, élaboration et suivi de projets tutorés, participation au conseil de perfectionnement, etc. Le pilotage de la formation est assuré principalement par un responsable qui assure les principales missions de coordination et de communication.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La stratégie de recrutement est clairement exposée ; sur les cinq dernières promotions, 23 à 26 étudiants ont été accueillis (sur environ 140 dossiers reçus). Bien que la formation continue soit proposée, la formation accueille très majoritairement des étudiants en formation initiale (85 %). Le bassin disciplinaire de recrutement est large compte tenu de la polyvalence de la LP ; cependant la majorité des étudiants viennent de BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/ brevet de technicien supérieur agricole) (60 % environ), quelques étudiants viennent d'une deuxième année de licence générale (L2) de l'établissement (moins de 20 %). L'origine géographique des candidats est variée. En moyenne, sur la période 2011-2016, plus 60% des étudiants viennent de l'extérieur de la région. A la lecture du dossier d'autoévaluation, il n'est pas permis de faire une analyse fine des taux de réussite des diplômés, ce qui est regrettable compte tenu de la taille des promotions. L'insertion est réelle (60 % des étudiants par promotion) même si l'on constate dans les données de l'enquête que de nombreux diplômés (60 % en moyenne) trouvent leur premier emploi en contrat à durée déterminée (CDD) dans le secteur de la médiation et de l'animation, ce qui est dissonant par rapport au projet de formation. Il aurait été appréciable de disposer par ailleurs d'éléments chiffrés sur le nombre de diplômés qui ont obtenu les concours de la fonction publique territoriale (il s'agit d'un des débouchés potentiels affichés).</p>

Place de la recherche
L'articulation enseignement/recherche n'est pas au centre d'un projet de formation d'une licence professionnelle. La place de la recherche est principalement liée aux contacts avec les chercheurs qui interviennent dans la formation. Ces derniers établissent des liens entre leurs travaux de recherche, les enseignements dispensés dans la LP et les projets tutorés. La participation des étudiants à la mise en place de colloques participe également de cette sensibilisation.
Place de la professionnalisation
La stratégie de professionnalisation est clairement identifiable. Les enseignants issus du monde professionnel public et privé interviennent de façon significative : 60 % des enseignements de la maquette. Un projet tutoré de 125 heures, un stage de 455 heures minimum et l'existence de mini-projets collectifs participent de cette stratégie. Au-delà de leurs interventions, la plupart des professionnels intervenant dans la formation sont aussi dépositaires d'offres de stage, de possibilités de projets tutorés. Les connaissances et les compétences professionnelles (celles-ci sont bien indiquées tout comme les métiers dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP) ainsi que l'existence de modalités d'accompagnement (simulations d'entretien, jeux de rôles, <i>etc.</i>) des étudiants favorisent l'insertion et rendent ce diplôme professionnalisant. La professionnalisation pourrait être cependant renforcée en s'appuyant sur le réseau de professionnels des trois secteurs afin d'ouvrir une réflexion sur l'opportunité de l'ouverture de la formation en apprentissage. En effet, la mise en place de l'apprentissage dans les licences professionnelles est aujourd'hui répandue et constitue un atout indéniable pour ces formations en termes de professionnalisation.
Place des projets et des stages
Les objectifs, l'organisation, le suivi et l'évaluation des projets et stages sont clairement explicités dans le dossier d'autoévaluation. Ils occupent une large place tout au long de l'année de formation, ce qui est cohérent pour une formation professionnalisante. Les étudiants réalisent ainsi dans le cadre de l'année de formation un projet tutoré au premier semestre qui prépare pertinemment au stage d'immersion professionnelle (13 semaines minimum) effectué en fin d'année ; au final, ces deux exercices de mise en situation représentent la moitié des unités d'enseignement (UE) de la formation. S'y ajoutent des mini-projets collectifs proposés par des enseignants ou des professionnels qui visent à placer les étudiants en situation de candidat à un appel d'offre ou de réponse à une commande.
Place de l'international
Afin de faciliter l'ouverture internationale de la formation, la pratique des langues étrangères est très présente (100 heures) avec deux modules (anglais obligatoire, et allemand ou néerlandais au choix). L'équipe pédagogique a mis en place un perfectionnement de l'acquisition de l'anglais en collaboration avec le Centre de ressources en langues du campus pour améliorer le niveau en anglais des étudiants par le biais d'une autoformation guidée par les enseignants de la Maison des Langues. La formation accueille occasionnellement des étudiants étrangers. Elle rend possible la mise en place de conventions de stage en Europe, mais dans les faits les mobilités internationales restent faibles et à renforcer (trois étudiants ont bénéficié de telles conventions sur les quatre dernières promotions).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La formation est sélective, les candidats sont retenus sur dossier suivi d'un entretien après une formation de niveau bac+2 (BTS, BTSA, diplôme universitaire de technologie - DUT, deuxième année de licence générale - L2). Plus de 80 % des candidats sélectionnés sont issus d'une formation déjà professionnalisante (BTS, BTSA ou DUT). Une communication plus ciblée vers les filières générales, de l'établissement notamment, est en cours de mise en place. Cette initiative doit être encouragée pour assurer la diversité des parcours constituant la promotion, cette mixité de profils peut améliorer la dynamique des promotions et reste cohérente avec la volonté de former des diplômés polyvalents. Mis à part un suivi personnalisé des étudiants assuré par l'équipe pédagogique, le dossier ne fait pas mention de dispositif d'aide à la réussite complémentaire, ce qui est compensé par un encadrement constant sur l'année (projet tutoré, stage d'immersion) d'une promotion à faible effectif.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La licence professionnelle est accessible en formation initiale classique ou continue. L'enseignement repose principalement sur du présentiel, diversifiant cours et mises en pratique (jeux de rôles, simulations d'entretiens d'embauche).

<p>Le <i>e-learning</i> est marginal et concerne les compétences informatique (certificat informatique et internet - C2i) ou rédactionnelles (Projet Voltaire pour une mise à niveau de l'orthographe). Les dispositifs numériques sont tout à fait conventionnels (environnement numérique de travail - ENT via la plateforme pédagogique INES de l'Université de Picardie Jules Verne). Pour des étudiants, futurs médiateurs, animateurs, dans les secteurs du patrimoine, du tourisme et/ou de l'environnement, on peut regretter l'absence d'enseignements pratiques sur des outils multimédias (Dessin Assisté par Ordinateur - DAO notamment) pour assurer la mise en œuvre de supports de communication.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Le dossier présente clairement les modalités d'évaluation des enseignements de la formation. Elles reposent classiquement sur un contrôle continu majoritaire, associé à des examens finaux. La déclinaison entre l'écrit et l'oral est globalement pertinente, mais le poids des coefficients entre unités d'enseignement (UE) reste à ajuster. Les porteurs de projets indiquent en effet eux-mêmes que « la répartition des crédits entre UE est à revoir dans la future maquette en vue de se conformer aux arrêtés Licence de 2011 et de 2014 » ; ils proposent de modifier les UE à fort coefficient (cinq actuellement) par des pondérations plus équilibrées (coefficient de 1 à 3 par UE), ce qui permet un ajustement pertinent entre coefficients et poids pédagogiques (notamment volume horaire et crédits européens - ECTS, système européen de transfert et d'accumulation de crédits).</p> <p>Dans la même optique, l'initiative d'homogénéiser les critères d'évaluation des soutenances pour les projets tutorés et stages obligatoires doit être concrétisée dans la mesure où les jurys, bien qu'équilibrés entre enseignants et professionnels dans leur composition, sont différents. Le jury final respecte l'équilibre des profils de l'équipe pédagogique, moitié enseignants et moitié professionnels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le dossier indique clairement les compétences en termes d'objectifs de fin de formation (à travers une annexe au diplôme relativement détaillée) mais malheureusement rien n'indique dans le dossier d'autoévaluation quelles modalités de suivi d'acquisition de ces compétences au cours de l'année sont mises à l'œuvre.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>L'équipe pédagogique utilise les résultats des enquêtes nationales commandées par le Ministère sur le devenir des diplômés de licences professionnelles, mais elles ne sont effectuées que tous les 30 mois systématiquement, ce qui semble peu satisfaisant dans le cadre d'une licence professionnelle où le taux d'insertion à six ou 12 mois est un indicateur pertinent. Les enquêtes réalisées par le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) de l'Université de Picardie Jules Verne donnent des taux de réponses peu satisfaisants dans la mesure où les enquêtes sont réalisées à 30 mois après obtention du diplôme. De ce fait, la responsable pédagogique de la LP PTE s'efforce de déterminer le devenir des diplômés en les interrogeant par courrier électronique après la validation de la formation (12 à 16 mois) mais cela reste insuffisant.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe pour cette formation un conseil de perfectionnement au sein duquel l'ensemble des catégories - enseignants enseignants-chercheurs, personnels administratifs, professionnels et étudiants - sont représentées. Celui-ci procède à des réajustements quand cela est nécessaire - contenus, volume horaire, <i>etc.</i> L'avis des professionnels est important tout comme la prise en compte des éléments remontant des enquêtes autoévaluatives remplies par les étudiants. Au-delà, le conseil de perfectionnement aborde des réflexions sur l'évolution des métiers ainsi que sur les stratégies partenariales à engager.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation bien structurée et équilibrée entre acquisition de connaissances théoriques et compétences spécifiques.

- Une bonne attractivité de la formation.
- Une politique d'immersion professionnelle (projets tutorés, stages) de qualité.
- Une instance de gouvernance efficace et représentative qui permet l'adaptation et les réajustements nécessaires.

Points faibles :

- Des dispositifs de suivi des diplômés (qualitatifs et quantitatifs) perfectibles.
- Une stratégie de recrutement à mieux structurer pour diversifier les profils des promotions.
- Un suivi de l'acquisition des compétences à mieux formaliser.
- Une absence de données précises sur la réussite aux concours de la fonction publique territoriale.

Avis global et recommandations :

Globalement, cette licence professionnelle offre aux étudiants une formation de qualité. Le dossier montre des compétences d'autoévaluation de l'équipe de pilotage de la licence professionnelle avec des réflexions pertinentes sur le ré-équilibre des volumes horaires entre unités d'enseignement compte tenu des évolutions thématiques des secteurs *Tourisme, Patrimoine, Environnement*, ainsi que sur l'ajustement des dispositifs de mise en place des stages. Les principaux points d'amélioration portent sur le suivi d'une part de l'acquisition des compétences transversales à l'échelle individuelle de l'étudiant (un portefeuille de compétences à formaliser) et d'autre part celui du devenir des diplômés, ce qui participera à une meilleure lisibilité de la formation en termes d'attractivité. En outre, la formation devrait se doter d'outils d'analyse de la mutation des métiers, ce qui lui permettrait d'évaluer plus finement les évolutions à envisager afin de s'adapter aux nouvelles exigences d'un marché en perpétuelle transformation. Enfin, les nouvelles pratiques, grâce entre autres à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, devraient être prises en compte. Les liens avec les milieux professionnels devraient être resserrés à l'échelle locale et même développés au-delà de la Picardie. Enfin, une réflexion sur les potentialités de mise en place de l'alternance mériterait d'être menée car elle serait pertinente pour cette formation.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE PATRIMOINE, TOURISME, ENVIRONNEMENT

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013710-018809-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR Histoire et de Géographie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Observations :

L'auteur du dossier d'autoévaluation, qui est aussi le responsable pédagogique de la licence pro PTE, remercie l'HCERES pour son analyse, qui offre des pistes de réflexion intéressantes, même si toutes les suggestions formulées ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'une réalisation à court terme en raison de certaines contraintes objectives, qui ne dépendent pas uniquement du responsable de formation ni même de l'UFR.

Ainsi, s'il est envisageable

- d'augmenter la proportion d'étudiants issus de licences générales en licence pro par le biais de la mise en place, prévue dans la prochaine maquette de la licence d'histoire-géographie, d'un parcours spécifique en 2e année
- de renforcer les relations avec les acteurs socio-économiques locaux, concernés par la formation, voire d'en nouer de nouvelles, notamment en vue d'une analyse de l'évolution des métiers, afin d'y adapter le contenu de la formation, ce qui pourrait figurer dans les activités du conseil de perfectionnement où siègent des acteurs professionnels
- d'encourager les étudiants de la licence pro PTE à faire leur stage à l'étranger et d'accueillir davantage d'étudiants par le biais du dispositif Campus France, à condition, toutefois, que le profil des candidats entre bien en adéquation avec les attentes de la licence pro PTE, en vue d'améliorer les mobilités internationales dans le cadre de la formation
- de formaliser un portefeuille de compétences en vue d'assurer le suivi de leur acquisition par les étudiants tout au long de l'année universitaire de formation
- de développer l'utilisation des NTIC dans la mesure de l'équipement dont disposent l'UFR et l'UPJV, qui sera plus performant une fois réalisé le déménagement sur le site de la Citadelle.

En revanche,

- l'ouverture de la licence pro en apprentissage ou en alternance, même pertinente et potentiellement efficace, pose beaucoup de difficultés d'organisation de la formation (notamment en termes de gestion de la promotion, dont tous les éléments ne seraient pas forcément en apprentissage et de l'emploi du temps, qui devrait être fractionné sur toute l'année universitaire, au risque de ne pas correspondre aux modalités effectives de fonctionnement, très saisonnier, de la filière patrimoniale et touristique, sans compter le problème de financement de cette formation eu égard aux difficultés actuelles

de structures professionnelles qui sont dans leur grande majorité publiques).

- Le suivi des diplômés pourrait être amélioré du côté de la responsable de formation en créant un questionnaire qui serait remis aux diplômés lors de la remise de leur diplôme, qui intervient dans les 6 à 12 mois après leur sortie de formation. Cependant, il n'est pas certain que cette démarche compensera le risque de déperdition de l'information qu'impliquent les enquêtes à 30 mois après le diplôme, réalisées par le Ministère et le BIOIP, d'autant que les diplômés de la licence pro, venus de divers horizons nationaux, ont tendance à s'éparpiller de nouveau géographiquement après obtention de leur diplôme. Peut-être que la création d'un réseau de communication sur Internet d'anciens étudiants/diplômés pourrait être un moyen d'y remédier, tout en favorisant un échange d'informations utiles à l'insertion ou à l'évolution professionnelle de ces étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN